

## Compte-rendu Comité de Pilotage CDDRA / CTS du Pays de Maurienne 1er décembre 2014

Présents : M. DURBET (Président du SPM), MM. ARNOUX, GALLIOZ, PROVOST, RAFFIN (Vices-Président du SPM), Mme HARS (Vice-Présidente Conseil général, référente du CTS Maurienne), M. CHEMIN (Conseiller régional, rapporteur du CDDRA), M. REMY (Président du Conseil Local de Développement), M. ROCHETTE (Conseiller régional, Président de la 4C), M. PORTAZ (Conseiller général), MM. BACHALARD, VAILLAUT (bureau du SPM), M. LARUAZ (CG73, SDLE), Mme MENAGE (Région Rhône Alpes- service CDDRA), Mmes DARVES, RAUX (Syndicat du Pays de Maurienne)

Invités : M. BERNARD (Président de la CCMG), M. VINCENTET (Vice-Président CCHMV), M. HUART (Président de la CCHMV), M. MARGUERON (Président de CC. Cœur de Maurienne)

Excusés : MM. ARNOUX, CIMAZ, MARNEZY (Vice-Président du SPM), M. SIMON (Président de la CC Terra Modana), M. CLARAZ (bureau du SPM), M. LETT (Conseiller général), M. HUTTAUX (TDL Maurienne)

### I. Validation du compte-rendu du 27 octobre 2014

Sans remarque particulière sur le compte-rendu de la séance précédente, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

### II. Validation des dossiers de demande de subvention

#### ► Vente aux enchères – Tranche 2 OCM

Cf fiche action 2.3.1 CDDRA/CTS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services / objectif : Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif : Il s'agit d'éditer une monnaie locale « l'Heureux GAEM », durant la période du 10 au 20 décembre. Pour tout achat réalisé dans la cinquantaine de boutiques participantes, un montant en Heureux GAEM proportionnel à leurs dépenses sera remis aux consommateurs (exemple : pour 5€ d'achat dans une boutique on obtiendra 1 Heureux GAEM).

Ces « Heureux GAEM » permettront aux consommateurs de participer à une vente aux enchères organisée le samedi 20 décembre 2014 sur la Place du Forum à St Jean de Maurienne. Un animateur proposera à la vente des lots offerts par les professionnels participants, parfois sous forme de lot surprise.

Les commerçants et artisans participants seront signalés par une affiche à l'entrée de leur magasin et une liste des lots sera affichée à l'intérieur du point de vente.

Bénéficiaire : GAEM

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>7 288 €</b>	
CG73 - CTS	730 €	10 %
RRA - CDDRA	1 458 €	20 %
Etat – FISAC	1 539 €	21 %
ComCom Cœur de Maurienne	2 000 €	27 %
Autofinancement	1 561 €	22 %

Les indicateurs de résultats :

- Montant d'Heureux GAEM distribués

- Montant utilisé lors de la vente aux enchères
- Nombre de participants à la vente aux enchères
- Articles de presse et spots radio

Avis : Favorable

Remarques : Pour le département, les dossiers de demande de subvention doivent afficher une demande minimum de subvention départementale de 1 000 €. Le dossier est exceptionnellement accepté mais les associations de commerçants devront, pour une prochaine demande, réaliser une proposition à l'année.

#### ► Promotion des commerçants à l'occasion de l'opération « Tous en piste » – Tranche 2 OCM

*Cf fiche action 2.3.1 CDDRA/CTS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services / objectif : Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne*

Descriptif : A l'occasion de l'opération « Tous en Piste » organisée par les remontées mécaniques le 13 et 14 décembre 2014, des stands seront repartis le long de la piste pour déguster des produits locaux (beaufort, charcuterie ...) et boissons chaudes dont le traditionnel vin chaud !

Les Unions Commerciales souhaitent utiliser cet évènement pour mettre en valeur ces professionnels des métiers de bouche en les dotant de tabliers aux couleurs de la station.

Ces tabliers seront réutilisés tout au long de la saison d'hiver afin de créer une harmonie des professionnels de Haute-Maurienne Vanoise.

En parallèle, pour valoriser ses tout nouveaux adhérents, les commerçants de Termignon vont harmoniser leurs vitrines à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Enfin, les professionnels du canton souhaitent acheter et faire installer des supports ancrés dans les murs devant les commerces et destinés à intégrer les kakémonos des différents évènements organisés sur le canton. Les supports utilisés jusque-là étant hétéroclites et peu résistants au vent.

Bénéficiaire : Union commerciale et artisanale de Lanslebourg (UCALM)

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>6 292 €</b>	
CG73 - CTS	630 €	10 %
RRA - CDDRA	1 259 €	20 %
Etat – FISAC	1 311 €	21 %
Autofinancement	3 092 €	49 %

Les indicateurs de résultats :

- Nombre d'adhérents de Termignon participants à l'opération « harmonisation des vitrines »
- Nombre et qualité des tabliers créés et distribués aux artisans alimentaires
- Nombre et qualité des supports pour kakémonos

Avis : Favorable

Remarques : id remarque précédente

## Orientation 2 : Volet agricole des contrats (PSADER)

### ► Journées de Remplacement des professionnels agricoles – Année 2015

*Cf fiche action 2.4.2.1 CDDRA/CTS (volet Psader) : Renforcer la main d'œuvre dans les exploitations et l'engagement des professionnels au sein des collectifs agricoles*

**Descriptif :** Le travail et la main d'œuvre sont un problème de plus en plus aigu dans les exploitations de Maurienne. La diminution de la main d'œuvre familiale sur les exploitations agricoles se traduit par une augmentation de la charge de travail des éleveurs. Il devient, de ce fait, de plus en plus difficile de s'impliquer dans la vie locale du territoire (structures agricoles, relations collectivités et partenaires) tout en assurant les impératifs liés à l'agriculture.

Il s'agit d'aider financièrement et de manière équitable toutes les personnes qui s'impliquent au niveau du développement de l'agriculture et du portage de projets collectifs de la vallée que ce soit au niveau local ou départemental. Dans le cadre du Contrat de Territoire de Savoie, il a été décidé de soutenir les mandats professionnels afin de continuer d'encourager l'implication des responsables de la vallée de la Maurienne dans les structures collectives.

- ✓ En 2011 : 155.5 journées mandats pro ont été subventionnées.
- ✓ En 2012 : 163.5 journées de mandats professionnels.
- ✓ En 2013 : 137.5 journées de mandats professionnels.

Cette baisse s'explique par la diminution du nombre d'exploitation adhérente et des congés maladies de certain salarié pendant 2013.

**Bénéficiaire :** Service de remplacement de Maurienne

**Financement :**

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>26 520 €</b>	
CG 73 – CTS	4 860 €	18%
Autofinancement	21 660 €	82%

**Indicateurs d'évaluation :**

- Maintien de l'implication des responsables professionnels ;
- Avancée et suivi des différents projets ;
- Nombre de journées financées

Avis : favorable

Remarque : Concernant la baisse du nombre de journées, une alerte a été faite récemment lors de l'Assemblée Générale du GDA de Moyenne Maurienne.

### ► Chemins de l'hydroélectricité- DIAP II - 2015

*Cf fiche action 3.3.3 ACDDRA/CTS : « Soutenir les actions du Dispositif d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine » / Objectif : Promouvoir un tourisme de découverte basé sur la valorisation du patrimoine*

**Descriptif :**

Depuis 2009, la Fondation Facim, en collaboration avec EDF, porte un projet d'interprétation et de valorisation du patrimoine hydroélectrique sur toutes les Hautes Vallées de Savoie, sous le label Pays d'Art et d'Histoire. En 2014, l'action financée et réalisée a porté sur le début de la mise en tourisme de l'itinéraire des chemins de l'Hydroélectricité en Maurienne (ouverture à la visite de deux centrales : Avrieux et Villarodin, un éducteur pour les offices de tourisme de La Norma et Aussois) et le début de la formation des guides-conférenciers.

Dans ce prolongement, l'opération pour l'année 2015 portera sur 5 actions.

**Action 1 : la mise en place de deux nouvelles visites guidées en Maurienne** se déclinera par :

Au total, les 4 circuits guidés encadrés par un guide-conférencier seront mis en place cet été par le référent de territoire et EDF, en partenariat avec les communes et les offices de tourisme. 25 dates d'activités seront programmées permettant de découvrir 5 sites hydroélectriques (3 centrales, un barrage et une prise d'eau). 300 à 350 personnes sont attendues.

**Action 2 – la poursuite de la formation des guides conférenciers**

**Action 3 – les outils de médiation :**

- Réalisation d'un film
- Conception d'ateliers jeunes-publics
- Installation d'une exposition de photos dans les centrales

**Action 4 – les actions et supports de communication comprennent :**

- Action de promotion via Internet
- Edition d'un ouvrage de photographies
- 1 publication sonore du travail ethnologique

**Action 5 – Intervention artistique pérenne** (financement de la part Maurienne)

Le Dispositif d'interprétation de l'architecture et du patrimoine se terminera par la mise en place d'une intervention artistique, lancée lors d'un événementiel qui s'inscrira dans une démarche de développement durable, à savoir pérenne, responsable et valorisant les ressources du territoire.

Afin de préparer au mieux cette action, il est nécessaire de lancer en 2015, une étude de faisabilité d'un projet *patrimoine et création pour les Chemins de l'hydroélectricité*.

Objectif : une aide à la définition d'interventions artistiques à l'échelle des sites et des vallées pour une installation pérenne à horizon 2016-2017.

Bénéficiaire : Fondation FACIM

Financement :

Le montant proposé est fléché sur les actions de médiation et l'intervention artistique (financement de la part Maurienne).

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>30 968 €</b>	
RRA – CDDRA	5 000 €	16%
Europe- Feder	10 000 €	32%
EDF	10 000 €	32%
Fonds Propres Facim	5 968 €	20%

Indicateurs d'évaluation :

- Bilan quantitatif des activités guidées programmées et réalisées : nombre de participants.
- Bilan qualitatif des activités guidées : retour du public, des partenaires et des guides
- Nombre et diversité des participants aux deux éductours
- Qualité des interventions et nombre de participants aux 2 journées de formation

Avis : Favorable

Remarque : des précisions sont attendues sur l'intervention pérenne. Il est demandé que la Facim puisse venir présenter devant le comité de pilotage la logique de cette opération et les perspectives.

► « **Accueil, Accompagnement et Orientation des publics les plus en difficulté** » - Année 2015

Cf. fiche-action 4.1.1.2 « Assurer un accès simplifié au droit pour les habitants »/ Objectif : soutenir l'accès des habitants aux services

Descriptif :

- Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives (téléprocédures, aide à la rédaction de CV, lettre, recherche de formations et d'emplois)
- Orienter les habitants vers les structures relais
- Poursuivre l'accueil et l'information des demandeurs d'emplois
- Participer à restaurer la confiance en soi, la dignité, et surtout l'autonomie des bénéficiaires
- Maintenir et renforcer la dynamique de groupe de demandeurs d'emploi par le biais du « café de l'emploi »
- Recenser et communiquer les informations sur la mobilité
- Développer des actions de lutte contre l'illettrisme et contre la fracture numérique (atelier tremplin de français animé par des bénévoles).

Toute la population du Canton d'Aiguebelle est potentiellement concernée par cette action mais avec une attention particulière pour toute les personnes les plus fragiles et ayant des difficultés avec les savoirs de base ou ne maîtrisant pas la langue française pour la rédaction de courrier ou de dossier administratif.

Bénéficiaire : AACA

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>48 437 €</b>	
CG73 – CTS	12 500 €	26%
ETAT	12 000 €	25%
RRA – CTEF	5 400 €	11%
Comcom Porte de Mne	8 000 €	16%
Autofinancement	10 537 €	22%

Indicateurs d'évaluation :

- maintien des services rendus à la population
- évolution des partenariats
- fréquentation : les constats après 3 ans de labellisation « Relais de Services Publics » nous montrent une augmentation de la fréquentation, une hausse des besoins d'accompagnement individualisé dû à des problématiques sociales et financières de plus en plus complexes (dossier de surendettement, dossier Assedic bloqués,...) dans un contexte de hausse du chômage et de la précarité

Avis : Favorable

Remarque : une présentation du bilan quantitatif de l'opération sur l'année 2014 sera faite lors d'un prochain comité de pilotage.

► « **Développement du pôle Accès aux droits : accompagnement des personnes en difficulté avec les savoirs de base** » - Année 2015

Cf. fiche-action 4.1.1.2 « Assurer un accès simplifié au droit pour les habitants »/ Objectif : soutenir l'accès des habitants aux services

Descriptif : L'ACA de Saint Jean développe depuis 2007, un pôle « Accès aux droits », qui permet aux personnes en situation d'illettrisme et à celles qui ne maîtrisent pas la langue française d'avoir accès à une aide ponctuelle dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle, et autant que possible à un accompagnement vers l'autonomie dans ces démarches.

3 actions constituent ce Pôle :

- Le Réseau Sésame propose des accompagnements individualisés à des personnes en situation d'illettrisme effectués par des bénévoles tuteurs formés par le CRSB et coordonnés par une salariée ACA
- L'atelier La Plume et la Parole : animation de 2 à 3 séances hebdomadaire (selon les effectifs) de cours collectifs en Français Langue Etrangère et en Alphabétisation, pour les publics arrivant de l'étranger et ne maîtrisant pas la langue française. Atelier animés et coordonnés par des bénévoles, accompagnés par l'ACA.
- Le service d'écrivain public : en parallèle de ces accompagnements sur du long terme, il était nécessaire de proposer une réponse immédiate aux difficultés quotidiennes rencontrées par ces publics. Le service d'Ecrivain Public propose donc une aide dans la rédaction de courriers et documents administratifs

Bénéficiaire : ACA de Saint Jean

Financement :

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>21 448 €</b>	
CG73 – CTS	7 506 €	35%
Autofinancement	13 942 €	65%

Indicateurs d'évaluation :

- Fréquentation : nombre de personnes accompagnées
- Maintien de l'équipe de bénévoles

Avis : Favorable

Remarque : une présentation du bilan quantitatif de l'opération sur l'année 2014 sera faite lors d'un prochain comité de pilotage.

#### ► Animation du CLD 2015

Descriptif : L'animateur du CLD doit permettre de développer, en lien avec les acteurs thématiques des contrats, les démarches de concertation et de démocratie participative. Il organise, prépare et anime les réunions du CLD (référents et plénière) ainsi que celles des différentes commissions. Il réalise les compte rendus et synthétise les propositions du CLD auprès des élus. Il assure également le recrutement de nouveaux membres.

Après avoir réuni les commissions du CLD et la plénière afin de réaliser l'évaluation des contrats dans la perspective de la clause de revoyure et de basculement sur le CTS 3G, les travaux prévisionnels du CLD 2015 porteront sur l'implication de habitants dans les travaux du SCOT.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement : 2015

<b>Budget prévisionnel TTC</b>	<b>32 130 €</b>	Dépense subventionnable Région 21 300 €
RRA	18 000 €	
Autofinancement -SPM	11 303 €	

Avis : Favorable

Remarques : Un courrier a été envoyé à l'ensemble des membres du Conseil Local de Développement pour leur expliciter les enjeux notamment du SCOT et d'une forte mobilisation des membres. Avec seulement une vingtaine de réponses positives à cet appel, Pierre-Louis Rémy estime ne pas pouvoir remplir la mission de concertation autour du SCOT. Il est encore nécessaire de clarifier l'organisation entre les groupes thématiques et le CLD et le temps de présence aux réunions. Il est proposé de commencer avec ce petit « noyau dur » et de le muscler par la suite avec pour objectif d'arriver à une quarantaine de participants réguliers. Le monde économique est par exemple encore trop peu représenté.

### **III. Les ajustements du CDDRA en investissement opérés sur les contrats territoriaux de Maurienne**

- ✓ Mobilité / Déplacement : l'enveloppe consacrée à la réalisation de l'itinéraire cyclable a été déplacé de l'axe touristique à l'axe 1 aménagement du territoire. C'est **une subvention de 332 000 €** pour une dépense de 930 000 € qui a été fléchée pour la réalisation de l'itinéraire, de la signalétique et des aménagements dédiés du type racks à vélo, cyclopoubelles...
- ✓ Axe économique : mise en place d'un FabLab. Il s'agit de soutenir la création d'un espace d'échanges, de rencontres, de formations, d'expérimentation et de production (réalisation de prototypes, de petites et moyennes séries, rapprochement robots, 3D). Ce projet est à l'initiative d'un groupe d'entreprises de Maurienne qui souhaite se constituer en association. Des projets similaires sont en cours de montage sur Chambéry et Albertville. La cohérence entre les dossiers doit être recherchée. Une subvention de **45 000 €** en investissement est fléchée sur l'achat de matériel.
- ✓ Forêt / Bois énergie : crédits pour la réalisation de dessertes forestières (pistes, routes et places de dépôt). **151 330 € de subvention** sur cette action.

### **IV. Contrat de centralité**

La ville de Saint Jean de Maurienne souhaite inscrire la réfection du Stade Gavarini comme action unique du contrat de centralité. Il s'agit à la fois de réaliser la réfection de la piste d'athlétisme, et du terrain de foot en gazon synthétique pour la pratique du foot et du rugby. Un skate park sera également créé.

Le département est favorable au projet mais fait remarquer l'importance du taux d'intervention (60%). Il serait souhaitable que le taux affiché ne dépasse pas les 40%. Compte tenu des délais du dépôt du CTS auprès du département, le comité de pilotage donne mandat au président du Syndicat du Pays de Maurienne pour valider la nouvelle proposition de la Ville de Saint Jean.

### **V. LAURA**

L'aménagement du site de Laura reste en question. Une enveloppe de 108 000 € de CDDRA est maintenue sur la réalisation d'aménagements autour du site favorisant la venue du public.

Une rencontre avec l'entreprise Trimet a été organisée pour présenter le projet de Laura et aborder les partenariats possibles entre l'entreprise et les collectivités pour aménager et faire vivre le site. L'historique du projet, l'aspect social et les suites à donner ont fait l'objet de la discussion. Un dossier a été remis et la collectivité est, à ce jour, en attente de la réponse de l'entreprise quant à sa participation au projet.

Le comité de pilotage souligne l'enjeu du passage du Tour de France pour la mise en avant de Laura. Un dossier de presse devra être monté dans ce sens.

Il est acté que l'équipement devra faire l'objet d'un redimensionnement.

### **VI. Questions diverses**

Pas de question diverse.